



Module E1-CUISPAT



Désignation	Code
Pro 700 40R-E1CUISPAT	V07043



Notice d'installation



Module E1-CUISPAT



SOMMAIRE

1	INSTALLATION.....	4
1.1	GENERALITES	4
1.2	MANUTENTION – MISE EN PLACE	4
1.3	INSTALLATION	4
1.4	PLAQUETTE SIGNALÉTIQUE.....	4
2	RACCORDEMENT ELECTRIQUE.....	5
2.1	CONTROLES AVANT RACCORDEMENT	5
2.2	RACCORDEMENT ELECTRIQUE.....	5
2.3	CONTROLE APRES RACCORDEMENT.....	5
3	MISE EN SERVICE.....	6
	SE REPORTER A LA PARTIE MISE EN SERVICE UTILISATEUR	6
4	MAINTENANCE – INTERVENTIONS	6
4.1	REMPLACEMENT RESISTANCE CUISPAT.....	6
4.2	REGLAGE DEBIT D'EAU :	5
4.3	SCHEMAS DE CABLAGE	7
4.4	SCHEMAS D'EAU	7
4.5	VUE ECLATEE	8
4.6	PIECES DE PREMIERE NECESSITE	9



Module E1-CUISPAT



« Conformité au décret français n°2005-829 du 20 juillet 2005. »

Exclusivement pour la France

La Société Paul CHARVET assume, conformément à l'article 18 du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, le financement et l'organisation de l'élimination de ses déchets. A ce titre, la Société Paul CHARVET reprend l'entière propriété des équipements électriques et électroniques en fin de vie

Le matériel devra être palettisé et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

B - Modalités de prise en charge :

Les modalités de prise en charge sont encadrées par l'accord SYNEG/RECYSTEM-PRO qui stipule que : « De façon à remplir leurs obligations, les producteurs d'équipements électriques et électroniques de grandes cuisines regroupés au sein du SYNEG, ont mis en œuvre un dispositif visant à la collecte et au traitement/ recyclage des DEEE conformément aux dispositions du décret.

Les matières ou substances néfastes pour l'environnement (comme les fluides frigorigènes ou les mousses) sont extraites ou séparées. Les fractions métalliques (inox, zinc, cuivre...) sont broyées et acheminées chez des affineurs pour réutilisation. Dès lors, que vous devez, faire reprendre un matériel électrique provenant d'un constructeur de matériel de cuisines professionnelles du SYNEG, vous devez contacter impérativement RECYS'TEM-PRO, l'opérateur retenu pour la gestion des DEEE

- ➡ au numéro de téléphone : 01 45 01 71 43.
- ➡ ou à l'adresse e-mail suivante : synegdeee@recystempro.com

Il vous sera alors adressé une fiche de demande d'enlèvement sur laquelle figureront les éléments suivants :

- nom du producteur de l'équipement
- type d'équipement
- poids estimé
- lieu d'enlèvement
- nom et coordonnées de l'installateur
- adresse de facturation

Après vérification auprès du Producteur et l'obtention de son accord, RECYS'TEM-PRO procédera à l'enlèvement. »





Module E1-CUISPAT



1 INSTALLATION

1.1 Généralités

L'installation doit être faite dans un local suffisamment aéré avec extraction mécanique, selon les règles de l'art conformément aux instructions de cette notice et les règlements en vigueur dans le pays d'installation.

Une attention toute spéciale doit être accordée aux réglementations de prévention incendies de l'établissement concerné.

Les utilisateurs doivent être formés à l'utilisation de cet appareil après installation

Le manuel d'utilisation doit être remis à l'utilisateur après installation.

Toute intervention ou dépannage sur un appareil doit être effectué par un installateur qualifié.

GARANTIE : La garantie est portée sur le contrat de vente. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien

1.2 Manutention – Mise en place

Il est impératif de laisser l'appareil sur son socle bois lors des manutentions jusqu'à l'implantation définitive. Déballer, vérifier le bon état de l'appareil.

En cas d'avaries, signifier les réserves sur le bordereau de livraison, les confirmer au plus tard sous 48 heures, par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

1.3 Installation

Installer impérativement sous une hotte d'extraction.

Si cet appareil doit être mis en place près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble, de bordures décoratives, il est recommandé que ceux-ci soient faits d'un matériau non combustible, si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique non combustible. En cas de doute sur les matériaux, implanter votre appareil avec un espace de 10 cm.

Retirer toutes les protections plastiques des habillages.

Mettre l'appareil sur son emplacement de travail.



- **Appareil fixe :**

Mettre les pieds (ceux-ci sont livrés dans un carton séparé).

Régler l'appareil de niveau en agissant sur le réglage en hauteur des pieds pour obtenir une hauteur du plan de travail horizontal à 900 mm.

- **Appareil mobile :**

Les roulettes freins doivent être impérativement bloquées lorsque l'appareil est en position de raccordement et tout le temps de l'utilisation.

Le dispositif anti-arrachement doit être impérativement mis en place

1.4 Plaquette signalétique



Figure A

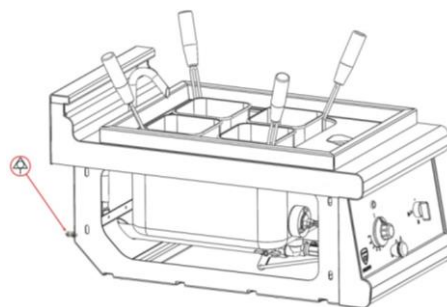


Figure B

Chaque appareil comporte une plaquette signalétique sous le plancher (Figure A)



Module E1-CUISPAT



2 RACCORDEMENT ELECTRIQUE



L'appareil doit être obligatoirement raccordé à la terre
Il y a danger à mettre l'appareil en service sans relier sa masse à la terre
Utiliser du câble normalisé (245 IEC 57 ou 245 IEC 66) ou toute autre nature de câble
présentant les mêmes caractéristiques.
S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure
omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts conforme à la norme EN 60335-1



Les appareils mobiles sont munis d'une fiche de prise de courant appropriée à la puissance.
Cette fiche doit être accessible en permanence.

Attention : Raccorder la borne d'équipotentialité (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.** rep
Equipotentielle)

2.1 Contrôles avant raccordement

Avant de procéder à la mise sous tension de l'appareil, s'assurer :

- Que la tension électrique du réseau est compatible avec la tension et la puissance de l'appareil.
- De la bonne fixation du câble,
- Du bon serrage des connexions de l'appareil,
- Que la section du câble est compatible avec la puissance de l'appareil.

2.2 Raccordement électrique



Figure C

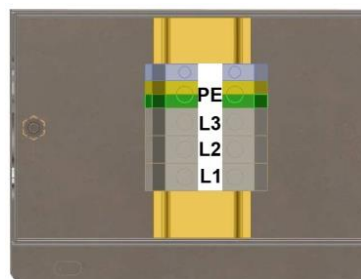


Figure D

Raccorder l'appareil au
bornier de raccordement
(Figure C) en respectant
les indications portées sur
l'étiquette du coffret.
(Figure D)

2.3 Contrôle après raccordement

Après raccordement s'assurer :

- De la bonne mise à la terre, (voir les avertissements)
- De l'isolement de l'équipement électrique.
- Du bon fonctionnement de l'appareil et des organes de sécurité.

3 RACCORDEMENT AUX RESEAUX D'EAU

3.1 Raccordement à l'alimentation eau

Raccorder l'alimentation d'eau au raccord M1/2" Figure C Rep 3)

3.1.1 Raccordement à l'égout

Raccorder l'évacuation d'eau au raccord F3/4" (Figure C Rep 2)



Module E1-CUISPAT



3.1.2 Réglage débit d'eau

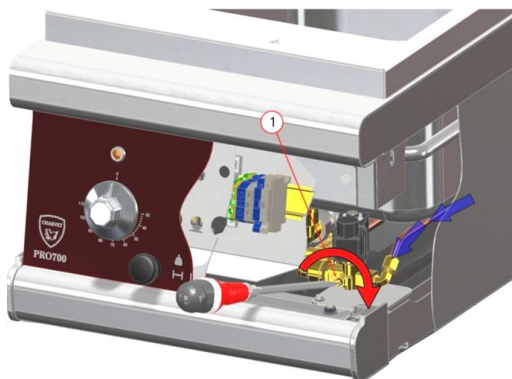


Figure E

- Retirer le capot de commande. (voir §5.1)
Tourner le commutateur sur la position  pour faire fonctionner le ruissellement d'eau.
Tourner la vis dans le sens horaire (Figure E Rep 1) pour diminuer le débit

4 MISE EN SERVICE

Se reporter à la partie mise en service utilisateur

5 MAINTENANCE – INTERVENTIONS

5.1 Remplacement résistance cuisipat

- Enlever les paniers puis le double fond cuiseur.
- Enlever les manettes. (Figure F rep 1)
- Dévisser le bandeau bas (Figure F rep 2)
- Déposer le capot de commande (Figure F rep 3)
- Dévisser les raccords électriques (Figure G rep 5)
- Dévisser les écrous de blocage. (Figure F rep 4)
- Tourner la résistance (Figure G)
- Lever et tirer la résistance (Figure H)
- Procéder au remplacement.

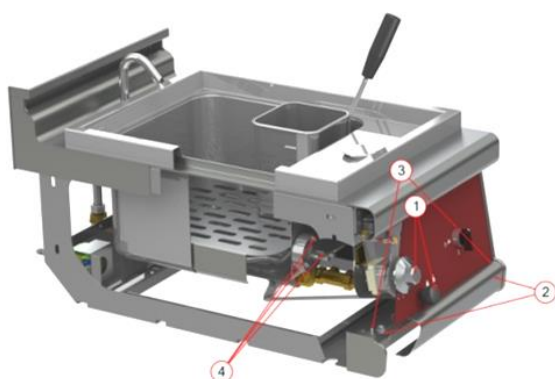


Figure F

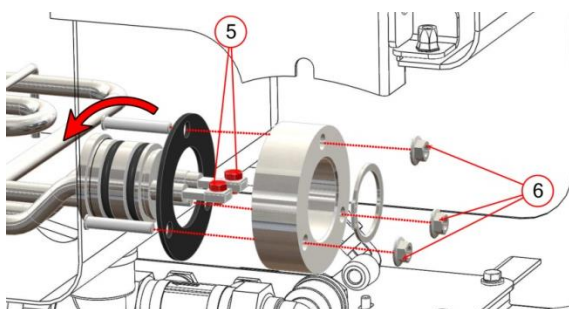


Figure G



Module E1-CUISPAT

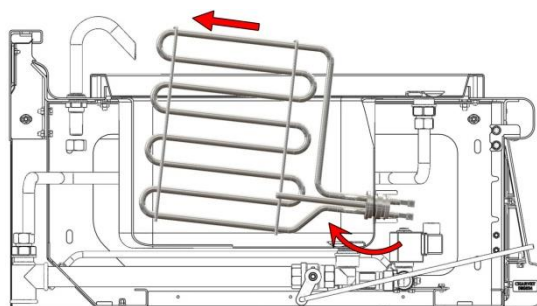
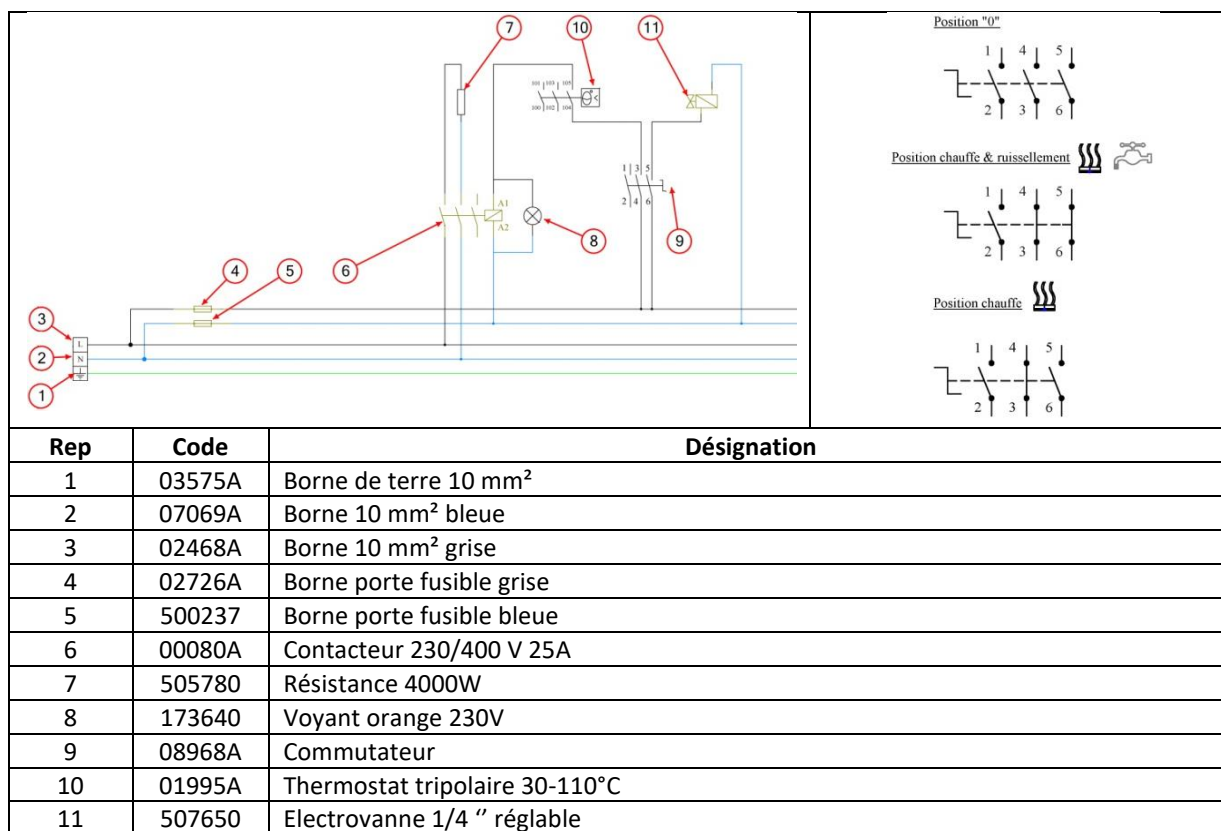
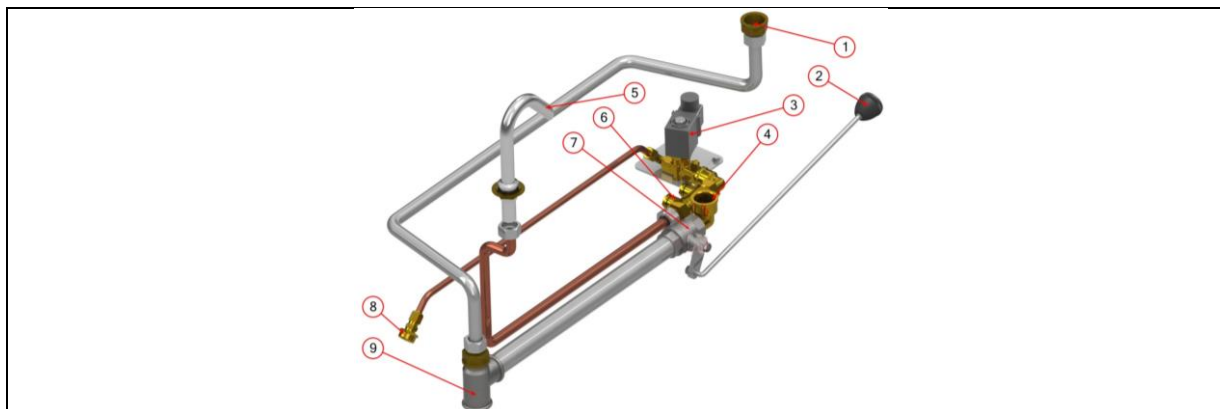


Figure H

5.2 Schémas de câblage



5.3 Schémas d'eau



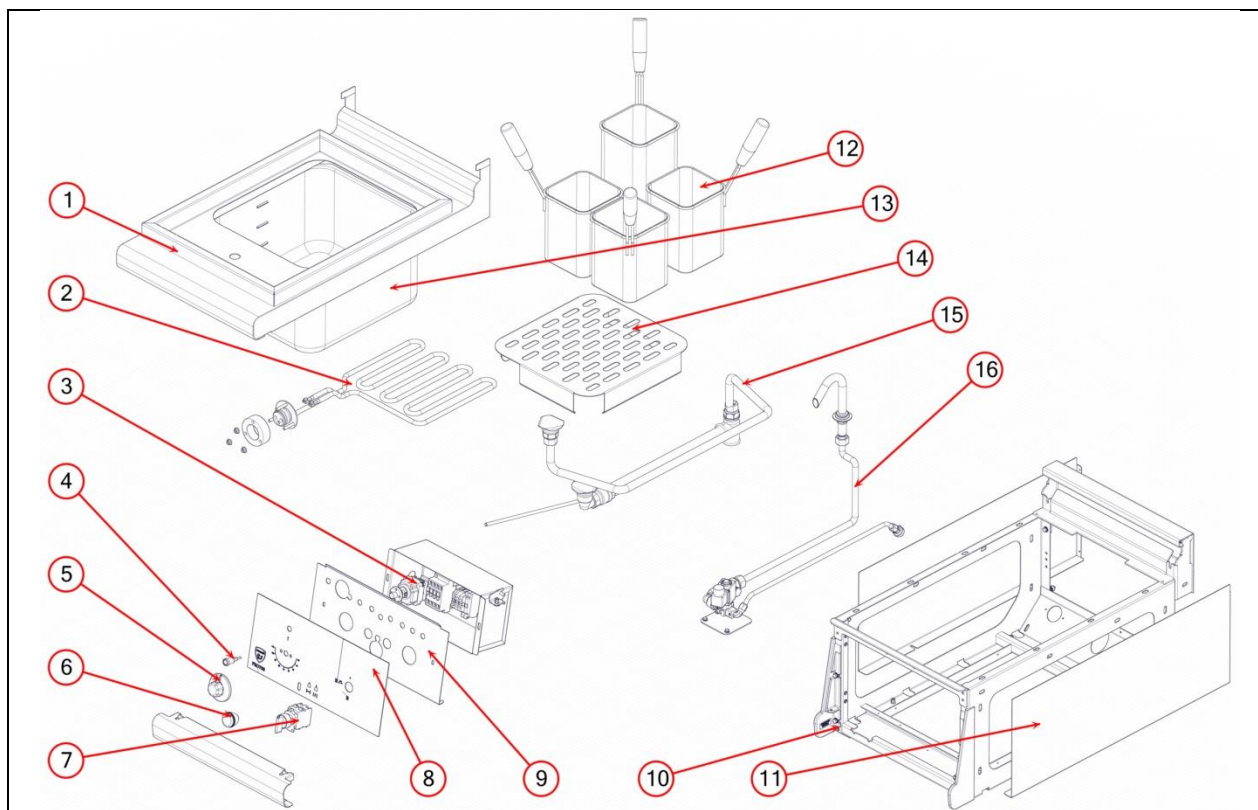


Module E1-CUISPAT



Rep	Code	Désignation	
1	01816A	Raccord réduit 20x27	Vidange égouttoir
2	03817A	Poignée basse	Poignée pour vidanger
3	507650	Electrovanne 2 voies	
4	01667A	Coude laiton MF 20x27	Vidange cuve
5	505868	Rejet d'eau chromé 15x21	
6	03935A	Clapet antipollution	
7	08840A	Vanne 20x27	
8	01822A	Mamelon MF (1/2") 15x21-8x13	Alimentation d'eau
9	505869	TE 20x27	Vidange

5.4 Vue éclatée



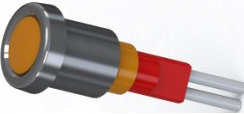
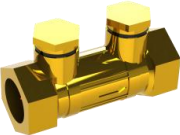
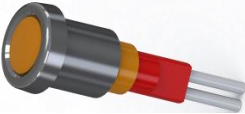
N°	Description	Code	N°	Description	Code
01	Dessus complet cuispat	170424	10	Pièce de fermeture Gauche	505625
02	Résistance 4000W	505780		Pièce de fermeture Droite	505624
03	Thermostat 30°-110° Tripolaire	01995A	11	Panneau d'habillage Gauche	170679
04	Voyant ambre 230V	173640		Panneau d'habillage Droit	170681
05	Manette électrique	501146	12	Panier carré	505870
06	Poignée basse pour vidange cuve	03817A	13	Cuve complet	170390
07	Commutateur	08968A	14	Double fond cuiseur	170977
08	Capot de commande email	505760	15	Circuit vidange d'eau	
09	Capot de commande inox	170290	16	Circuit d'alimentation d'eau	



Module E1-CUISPAT



5.5 Pièces de première nécessité

Code	Désignation	Code	Désignation	Code	Désignation
03817A		507650		08968A	
Poignée basse		Electrovanne		Commutateur	
173645		501146 + INSERT 07879A	 	00080A	
Voyant ambre 400 V		Manette électrique		Contacteur 230V/400	
505780		01995A		03935A	
Résistance 4000W		Thermostat 30°-110° tripolaire		Clapet antipollution	
505870		173640			
Panier		Voyant ambre 230v			



Module E1-CUISPAT



Désignation	Code
Pro 700 40R-E1CUISPAT	V07043



Notice d'utilisation



Module E1-CUISPAT



SOMMAIRE

1	INSTALLATION.....	4
1.1	GENERALITES	4
1.2	MANUTENTION – MISE EN PLACE	4
1.3	INSTALLATION	4
1.4	PLAQUETTE SIGNALÉTIQUE.....	4
2	RACCORDEMENT ELECTRIQUE.....	5
2.1	CONTROLES AVANT RACCORDEMENT	5
2.2	RACCORDEMENT ELECTRIQUE.....	5
2.3	CONTROLE APRES RACCORDEMENT.....	5
3	RACCORDEMENT AUX RESEAUX D’EAU	5
3.1	RACCORDEMENT A L’ALIMENTATION EAU.....	5
3.1.1	<i>Raccordement à l’égout</i>	<i>5</i>
3.1.2	<i>Réglage débit d’eau.....</i>	<i>6</i>
4	MISE EN SERVICE.....	6
	SE REPORTER A LA PARTIE MISE EN SERVICE UTILISATEUR	6
5	MAINTENANCE – INTERVENTIONS	6
5.1	REPLACEMENT RESISTANCE CUISPAT.....	6
5.2	SCHEMAS DE CABLAGE	7
5.3	SCHEMAS D’EAU	7
5.4	VUE ECLATEE	8
5.5	PIECES DE PREMIERE NECESSITE	9
1	INTRODUCTION.....	4
2	PANNEAU DE COMMANDE	4
3	AVANT LA PREMIERE MISE EN ROUTE	4
4	MISE EN SERVICE.....	4
4.1	AVERTISSEMENT	4
4.2	UTILISATION	5
5	MISE HORS SERVICE	5
6	ENTRETIEN	5
6.1	NETTOYAGE.....	5
6.1.1	<i>Nettoyage des habillages en acier inoxydable</i>	<i>5</i>
6.1.2	<i>Nettoyage de la cuve cuispat</i>	<i>6</i>
7	PIECES DE PREMIERE NECESSITE.....	6



Module E1-CUISPAT



« Conformité au décret français n°2005-829 du 20 juillet 2005. »

Exclusivement pour la France

A - La Société Paul CHARVET assume, conformément à l'article 18 du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, le financement et l'organisation de l'élimination de ses déchets. A ce titre, la Société Paul CHARVET reprend l'entière propriété des équipements électriques et électroniques en fin de vie

Le matériel devra être palettisé et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

B - Modalités de prise en charge :

Les modalités de prise en charge sont encadrées par l'accord SYNEG/RECYSTEM-PRO qui stipule que : « De façon à remplir leurs obligations, les producteurs d'équipements électriques et électroniques de grandes cuisines regroupés au sein du SYNEG, ont mis en œuvre un dispositif visant à la collecte et au traitement/ recyclage des DEEE conformément aux dispositions du décret.

Les matières ou substances néfastes pour l'environnement (comme les fluides frigorigènes ou les mousses) sont extraites ou séparées. Les fractions métalliques (inox, zinc, cuivre...) sont broyées et acheminées chez des affineurs pour réutilisation. Dès lors, que vous devez, faire reprendre un matériel électrique provenant d'un constructeur de matériel de cuisines professionnelles du SYNEG, vous devez contacter impérativement RECYS'TEM-PRO, l'opérateur retenu pour la gestion des DEEE

- ➡ au numéro de téléphone : 01 45 01 71 43.
- ➡ ou à l'adresse e-mail suivante : synegdeee@recystempro.com

Il vous sera alors adressé une fiche de demande d'enlèvement sur laquelle figureront les éléments suivants :

- nom du producteur de l'équipement
- type d'équipement
- poids estimé
- lieu d'enlèvement
- nom et coordonnées de l'installateur
- adresse de facturation

Après vérification auprès du Producteur et l'obtention de son accord, RECYS'TEM-PRO procédera à l'enlèvement. »





Module E1-CUISPAT



1 INTRODUCTION



Nos appareils sont à usage professionnel et doivent être utilisés par du personnel qualifié.

Pour toute modification concernant du matériel en place ou pour toute installation nouvelle, il faut impérativement faire appel à un installateur qualifié.

GARANTIE : la garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute intervention de garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien.

2 PANNEAU DE COMMANDE

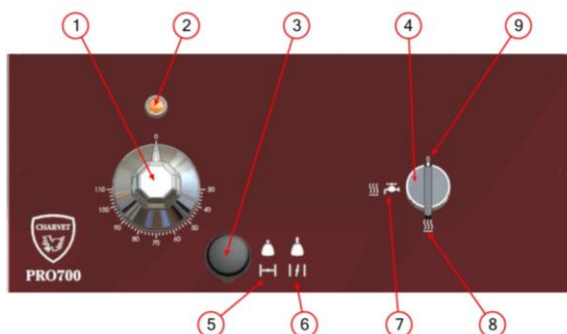


Figure I

Repères	Désignation
1	Manette électrique (Thermostat Thermostat 30°-110° tripolaire)
2	Voyant ambre (chauffe)
3	Commande de vidange
4	Commutateur de marche
5-6	Position fermé /position ouverte
7	Chauffe + remplissage cuve
8	Chauffe seule
9	Position arrêt

3 AVANT LA PREMIERE MISE EN ROUTE

- Avant la première mise en service, il est conseillé de nettoyer l'appareil afin de retirer les poussières ou impuretés accumulées durant la période de stockage.
- Retirer tous les plastiques de protection des aciers inoxydables.
- S'assurer que les organes de commande sont fonctionnels.

4 MISE EN SERVICE

4.1 Avertissement



Attention : Ne pas faire chauffer la cuve à vide du cuispat.

Ne pas respecter cet avertissement aura pour conséquence une détérioration de l'appareil.

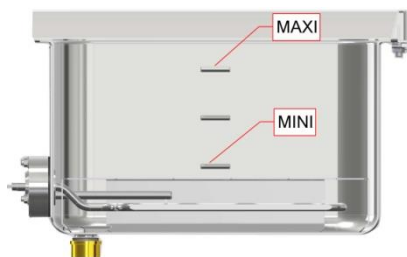


Figure J



Module E1-CUISPAT



4.2 Utilisation

L'appareil étant sous tension :

- Remplir la cuve du cuispat d'eau
- Mettre le commutateur sur la position " Allumage résistance/remplissage cuve " (Figure I rep 7)
- Sélectionner la température désirée en agissant sur le bouton du thermostat (Figure I rep 1), le voyant ambre s'allume. L'appareil est en chauffe
- Lorsque la température affichée est atteinte, ce voyant s'éteint.
- Le panier peut alors être plongé.

5 MISE HORS SERVICE

- Mettre la (les) manettes et organes de commande sur la position « 0 ».
- Vidanger éventuellement la cuve avant refroidissement pour le nettoyage de la cuve.
- En fin de journée, couper l'alimentation au réseau électrique.

6 ENTRETIEN



Pour un meilleur service, il est conseillé de faire entretenir régulièrement le matériel par un installateur qualifié.

Prévenir votre installateur pour remplacer les organes de commande défectueux en vue d'une prochaine utilisation.

La responsabilité du constructeur et de l'installateur ne sauraient être mise en cause si l'opérateur ne fait la demande d'intervention suite à des dysfonctionnements



Attention : certaines pièces de cet appareil sont protégées par le fabricant ; en cas de dysfonctionnement, faire appel à un installateur qualifié.

6.1 Nettoyage



Cet appareil ne doit pas être nettoyé aux moyens de projections d'eau et de jets d'eau sous pression. S'assurer de la mise hors tension de l'appareil.

Lors de l'opération de vidage à chaud, des précautions sont prises par l'opérateur pour se prémunir contre des risques de brûlures.

6.1.1 Nettoyage des habillages en acier inoxydable

- Mettre à l'arrêt. Après chaque service il est fortement recommandé, avant le nettoyage, de mettre hors tension les appareils.
- Laver, avec une éponge, à l'eau savonneuse (ou autre produit détergent neutre).
- Passer un chiffon gras après chaque nettoyage.
- Proscrire l'eau de javel et tout produit acide, même très dilué



Module E1-CUISPAT



6.1.2 Nettoyage de la cuve cuispat

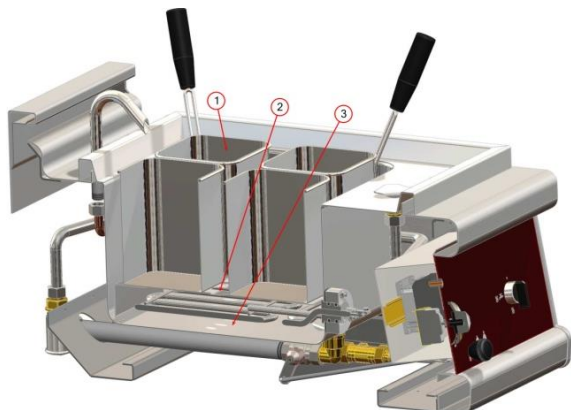
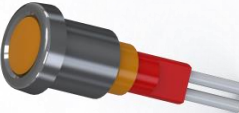
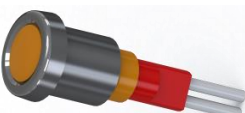


Figure K

- Mettre le cuispat à l'arrêt et vider la cuve de son contenu.
- Remplir la cuve d'eau additionnée d'un produit nettoyant neutre ou d'un produit lessivielle spéciale.
- Faire chauffer légèrement (60°C).
- Eteindre de nouveau l'appareil, vider la cuve, retirer les paniers (Rep1), le double fond (Rep2) faire pivoter la résistance, nettoyer à l'aide d'une éponge, rincer et sécher la cuve. (Rep3)
- Repositionner la résistance dans la cuve

7 Pièces de première nécessité

Code	Désignation	Code	Désignation	Code	Désignation
03817A		507650		08968A	
Poignée basse		Electrovanne		Commutateur	
173645		501146 + 07879a insert	 	00080A	
Voyant ambre 400 V		Manette électrique		Contacteur 230V/400	
505780		01995A		03935A	
Résistance 4000W		Thermostat 30°-110° tripolaire		Clapet antipollution	
505870		173640			
Panier		Voyant ambre			